

Formations publics en exil

[Accueil](#) > [Formations](#)

PROGRAMME D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES MIGRANTS

Les formations offertes aux réfugiés demandeurs d'asile permettent d'atteindre un niveau suffisant de français pour intégrer l'université française.
Niveaux vers B1+/B2 selon les profils des inscrits.

Fiches formations



Candidature (en français ou en anglais)

lettre de motivation
CV

Dans la mesure du possible :

tout document justifiant l'identité et le séjour en France : par exemple une attestation de demande d'asile,
tout document pouvant justifier le parcours universitaire,
tout document pouvant justifier le niveau de français (par exemple test DELF),
attestation validation des acquis (joindre attestation du ou des employeurs),
tous les relevés de notes à partir du Bac permettant d'apprécier la nature et le niveau des études (classement dans l'ordre chronologique).

Tarif : pas de coût